

France-La Roche-sur-Yon: Services d'assurance maladie volontaire

OJ S 134/2021 14/07/2021

Avis de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1. Nom et adresses

Nom officiel: MSA Loire-Atlantique – Vendée

Adresse postale: Service logistique/économat, 33 boulevard Réaumur

Ville: La Roche-sur-Yon Cedex 9

Code NUTS: FRG05 Vendée

Code postal: 85933

Pays: France

Courriel: achats.blf@msa44-85.msa.fr**Adresse(s) internet:**Adresse principale: <http://www.msa44-85.fr/lfy>**I.3. Communication**Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_5qzlcV_18L[PCSLID=CSL_2021_5qzlcV_18L](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_5qzlcV_18L)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via:

<https://achatpublic.com>**I.4. Type de pouvoir adjudicateur**

Autre type: Organisme de protection sociale

I.5. Activité principale

Protection sociale

Section II: Objet

II.1. Étendue du marché**II.1.1. Intitulé**

Marché d'assurance complémentaire

Numéro de référence: AOO 05-2021

II.1.2. Code CPV principal

66512210 Services d'assurance maladie volontaire

II.1.3. Type de marché

Services

II.1.4. Description succincte

Souscription d'un contrat d'assurance obligatoire «Complémentaire santé» pour les besoins de la MSA Loire-Atlantique — Vendée.

II.1.5. Valeur totale estimée

II.1.6. Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: non

II.2. Description

II.2.2. Code(s) CPV additionnel(s)

66512210 Services d'assurance maladie volontaire

II.2.3. Lieu d'exécution

Code NUTS: FRG01 Loire-Atlantique

Code NUTS: FRG05 Vendée

II.2.4. Description des prestations

Souscription d'un contrat d'assurance obligatoire «Complémentaire santé» pour les besoins de la MSA Loire-Atlantique — Vendée.

II.2.5. Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6. Valeur estimée

II.2.7. Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début: 01/01/2022 Fin: 31/12/2024

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.10. Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11. Information sur les options

Options: non

II.2.13. Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne:
non

II.2.14. Informations complémentaires

Section IV: Procédure

IV.1. Description

IV.1.1. Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3. Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.8. Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: non

IV.2. Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2. Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 10/09/2021 Heure locale: 12:00

IV.2.3. Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation
français

IV.2.6. Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7. Modalités d'ouverture des offres

Date: 10/09/2021 Heure locale: 14:00

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1. Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.3. Informations complémentaires

VI.4. Procédures de recours

VI.4.1. Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: Tribunal administratif de Nantes

Adresse postale: 6 allée de l'Île-Gloriette

Ville: Nantes

Code postal: 44000

Pays: France

Adresse internet: <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date d'envoi du présent avis

09/07/2021